……………………………………………………

……………………………………………………

……………………………………………………

………………………………………………………

………………………………………………………

………………………………………………………

A …………………………………………………..

Le …………………………………………………

LR AR

**Objet : COVID 19 – Suspension du versement de loyers**

Madame, Monsieur,

Je fais suite à notre échange au cours duquel je vous ai exposé mes difficultés financières du fait des mesures prises les 14 et 15 mars derniers, imposant la fermeture de tous les établissements non indispensables à la vie de la nation.

Mon activité est totalement paralysée et je n’ai plus aucune rentrée d’argent. Aussi je me dois de vous informer que je ne suis pas en mesure de régler le loyer des locaux que vous me louez par bail et ce, tant que la situation ne sera pas revenue à la normale.

Dans son discours du 16 mars, le Président de la République a assuré qu’ « *aucune entreprise ne sera livrée au risque de faillite* » et que pour « *celles qui font face à des difficultés* », « *les loyers seront suspendus* ».

J’espère vivement faire partie de ces entreprises qui surmonteront ce cas de force majeure mais pour l’heure je n’ai pas d’autre choix que celui de suspendre le paiement de mon loyer, faute de trésorerie nécessaire.

Bien évidemment et en espérant que ce soit le plus tôt possible, je reviendrai vers vous dès que mon activité reprendra son cours normal afin de voir comment gérer les arriérés de loyer.

Espérant pouvoir compter sur votre compréhension et solidarité en cette période de grave crise sanitaire et économique, je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sincères salutations.

Signature